

GUIDE D'INSTRUCTIONS

Programme Hospitalier
de Recherche Clinique Interrégional

PHRC-I 2019

Version 1 – Février 2019

(Instruction N° DGOS/PF4/2019/11 du 16 janvier 2019)

Objectifs & Principes

- Le PHRC-I est ouvert à l'ensemble des centres hospitaliers universitaires et non universitaires de l'inter-région Grand Ouest
- Les maisons de santé ou les centres de santé peuvent porter eux-mêmes des projets de recherche
- La coordination du GIRCI GO informe du lancement du PHRC-I les directions des établissements de l'inter-région (CHU/CH) qui communiquent l'information à la communauté médicale ;
- Le PHRC-I encourage les projets s'appuyant sur :
 - ✓ Les **réseaux de surcompétence** et les projets financés par les Appels à Projets du GIRCI-GO (cf. diapo 26)
 - ✓ Les **réseaux interrégionaux** mis en place par le **Cancéropôle** dans le cadre des précédents Appels à Projets conjoints Cancéropôle Grand-Ouest / Régions, pour les projets de la thématique cancer.

Objectifs & Principes

Le PHRC finance les projets de recherche dont les objectifs sont :

- la **mesure de l'efficacité des technologies de santé**, dans cet objectif, les recherches prioritairement financées sont celles qui contribueront à **l'obtention de recommandations de fort grade** ;
- évaluer la **sécurité**, la **tolérance** ou la **faisabilité** de l'utilisation des **technologies de santé** chez l'Homme.

 Les résultats des projets devront permettre de **modifier directement la prise en charge** des patients.

Pour cela les projets doivent dès le stade de la lettre d'intention :

- justifier de l'impact direct des résultats attendus sur la prise en charge des patients ;
- démontrer que les méthodes de la recherche permettront d'obtenir des données apportant un haut niveau de preuve.

Eligibilité des projets



- Portant sur toutes les pathologies y compris le cancer, à l'**exception des infections liées aux VIH, VHB et VHC.**
- L'ensemble des thématiques ou problématiques de santé que les porteurs souhaiteraient soumettre à candidature sont éligibles et bienvenues. En cela, les appels à projets de la présente instruction sont dits « blancs ».
- **Sont exclus les projets** : ayant pour unique but la constitution ou l'entretien de cohortes ou de collections biologiques.

Eligibilité des projets



- Les projets doivent être **multicentriques** avec :
 - ✓ Au moins 3 établissements de santé de notre inter-région (CHU, CH, maisons de santé ...) dont au moins 2 CHU (3 centres mais **un seul CHU** pour les projets de soins primaires)

ET

 - ✓ Au moins 50% des centres et 50% des inclusions prévisionnelles dans l'inter-région Grand Ouest

- Les projets comportant un **volet médico-économique** sont éligibles uniquement dans le cadre d'études de phase III et si :
 - ✓ l'objectif principal est de démontrer comparativement l'efficacité clinique de la technologie de santé

ET

 - ✓ l'objectif du volet médico-économique figure parmi les objectifs secondaires et évalue comparativement l'efficacité de la technologie de santé

ET

 - ✓ le volet médico-économique, rédigé par un économiste de la santé identifié dès le stade de la lettre d'intention, est conforme aux standards méthodologiques définis par la HAS (Annexe V de la circulaire)

Eligibilité des projets



- Portés par des équipes émergentes / jeunes investigateurs
(l'investigateur coordonnateur ne doit jamais avoir précédemment obtenu un financement PHRC-N, PHRC-I (anciennement Régional) ou PHRC-K)
- Dont le budget ne dépasse pas **250 000 €**
- Une lettre d'intention déposée au PHRC-N ou -K 2019 ne peut pas être déposée au PHRC-I 2019
- Un projet déjà financé au PHRC-N ou PHRC-I ou -K ne peut pas faire l'objet d'un nouveau financement

Priorités thématiques



- **Priorités thématiques** : Les projets portant sur la recherche en **soins primaires**, en **psychiatrie** -et tout particulièrement en **pédopsychiatrie**- ainsi que ceux portant sur les différents types de **préventions en santé**, sont particulièrement attendus.
- **Dérogation pour les projets Soins Primaires** :
Le projet doit associer au moins 3 centres de l'interrégion, dont au moins 1 CHU

 **Ces projets feront l'objet d'un traitement particulier**

Règles financières : les dépenses éligibles



	Activité	Financement	Réserves
<u>Personnel médical</u>	Temps médical Temps méthodologiste	NON	Sauf si recrutement spécifique ou majorité du financement (ex : méta analyse)
	Temps vigilance	NON	Sauf si suffisamment conséquent pour ne pas être inclus dans les frais de gestion de 10 %
<u>Personnel non médical</u>	ARC monitoring	OUI	Activité de monitoring dans le centre coordonnateur et dans les centres associés
	TEC support investigateur CEC soutien à la coordination	OUI	Soutien à la gestion de la logistique de l'étude et au recueil des données
	Informaticien / Data manager / Statisticien	OUI	
	Temps technico réglementaire (chef de projet DRCI / coordination DRCI)	NON	
<u>Frais de gestion :</u>	10 % des frais de personnels	OUI	
	Frais de coordination réseaux thématiques	OUI	Possibilité d'inclure une ligne de financement (max. 10 000 €) pour les projets faisant appel aux réseaux d'investigateurs HUGO (≠ réseaux de surcompétence)

Règles financières :

Coûts unitaires par Métier - 2017					
Personnel	année	mois	jour	heure	
Adjoint administratif	36 375,00	3 031,25	187,50	25,00	
Agent hospitalier	29 973,00	2 497,75	154,50	20,60	
Aide soignante	37 466,25	3 122,19	193,13	25,75	
ARC de monitoring (promotion)	50 925,00	4 243,75	262,50	35,00	
Bio-statisticien	61 110,00	5 092,50	315,00	42,00	
Cadre infirmier	58 447,35	4 870,61	301,28	40,17	
CEC	53 835,00	4 486,25	277,50	37,00	
<i>Chef de projets - ARC gestionnaire (promotion)</i>	<i>59 655,00</i>	<i>4 971,25</i>	<i>307,50</i>	<i>41,00</i>	
Contrôleur de gestion	59 655,00	4 971,25	307,50	41,00	
Data Manager	49 470,00	4 122,50	255,00	34,00	
Diététicien	50 925,00	4 243,75	262,50	35,00	
IADE IBODE	61 110,00	5 092,50	315,00	42,00	
Infirmier recherche Clinique IDE	50 925,00	4 243,75	262,50	35,00	
Ingénieur bioinformaticien	59 655,00	4 971,25	307,50	41,00	
Ingénieur biologiste	55 290,00	4 607,50	285,00	38,00	
Ingénieur de recherche	59 655,00	4 971,25	307,50	41,00	
Ingénieur économiste	59 655,00	4 971,25	307,50	41,00	
Kinésithérapeute	50 925,00	4 243,75	262,50	35,00	
Manipulateur électroradiologie	50 925,00	4 243,75	262,50	35,00	
Neuro-psychologue	56 948,70	4 745,73	293,55	39,14	
Nutritionniste	50 925,00	4 243,75	262,50	35,00	
Orthophoniste	50 925,00	4 243,75	262,50	35,00	
Orthoptiste	50 954,10	4 246,18	262,65	35,02	
<i>Pharmacovigilant (PH)</i>	<i>103 305,00</i>	<i>8 608,75</i>	<i>532,50</i>	<i>71,00</i>	
<i>PH</i>	<i>103 305,00</i>	<i>8 608,75</i>	<i>532,50</i>	<i>71,00</i>	
<i>Praticien HU (1ETP HU=0,5 ETP H)</i>	<i>61 110,00</i>	<i>5 092,50</i>	<i>315,00</i>	<i>42,00</i>	
<i>Praticien non titulaire</i>	<i>77 115,00</i>	<i>6 426,25</i>	<i>397,50</i>	<i>53,00</i>	
Préparateur pharmacie	48 015,00	4 001,25	247,50	33,00	
Psychologue	56 745,00	4 728,75	292,50	39,00	
Psychomotricien	42 472,74	3 539,40	218,93	29,19	
Puéricultrice	58 200,00	4 850,00	300,00	40,00	
Qualiticien	55 290,00	4 607,50	285,00	38,00	
Radiophysicien	85 030,58	7 085,88	438,30	58,44	
Sage-femme	58 200,00	4 850,00	300,00	40,00	
Secrétariat/ secrétariat médical	48 015,00	4 001,25	247,50	33,00	
Sociologue	58 200,00	4 850,00	300,00	40,00	
TEC (Investigation)	49 470,00	4 122,50	255,00	34,00	
Technicien de laboratoire	50 925,00	4 243,75	262,50	35,00	

Non financé par le PHRC-I

Non financé par le PHRC-I sauf si > au 10% de frais de gestion

Non financé par le PHRC-I sauf si recrutement spécifique ou majorité du financement (ex : méta analyse)

CALENDRIER SYNTHETIQUE PHRCI 2019 - GIRCI Grand Ouest

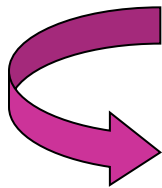
DATE	EVENEMENT	QUI
février 2018	Lancement Appel à Projets	Coordination GIRCI GO
4 mars 2019	Ouverture de la plateforme pour dépôt LOI	Angle de Vue
➔02 avril 2019 à 0h00	Dépôt d'une lettre d'intention	Porteurs projets
3, 4 et 5 avril 2019	Analyse recevabilité des LOI	Président CES et coordonnateur GIRCI GO
Du 8 avril au 8 mai 2018	Évaluation des lettres d'intention par les rapporteurs (membres de la CES)	Rapporteurs CES
21 mai 2019	Préparation CES	Président CES + coordonnateur GIRCI GO
22 mai 2019	Sélection des lettres d'intention par la Commission d'Evaluation Scientifique (CES) du GIRCI GO	Rapporteurs CES + Président CES et coordonnateur GIRCI GO + experts invités permanents
➔2 septembre 2019 à 12h00	Dépôt du projet complet par les DRCI	Porteurs projets + DRCI
3 septembre 2019	Ouverture de la plateforme pour expertise des projets complets	Angle de Vue
Du 5 septembre au 4 octobre 2019	Expertises des dossiers complets par 2 experts hors GO	2 experts hors GO
Du 14 octobre au 3 novembre 2019	Analyses des dossiers complets par les rapports (membres de la CES)	Rapporteurs de la CES
4 novembre 2019	Analyse notes discordantes	Réseau Biostat
Du 6 au 1er décembre 2019	Recherche 3ème expert et envoi des dossiers discordants aux 3ème experts	Experts à trouver par GO (peut-être IDF ??)
9 décembre 2019	Préparation CES	Président CES + coordonnateur GIRCI GO + coordonnateur réseau Biostat
11 décembre 2019	Sélection des projets financés par la Commission d'Evaluation Scientifique du GIRCI GO	Rapporteurs CES + Président CES et coordonnateur GIRCI GO + experts invités permanents
A partir du 16 décembre 2019	Envoi des projets retenus à la DGOS pour validation et annonce des résultats	Coordination GIRCI GO
Date non communiquée	Validation de la sélection par la DGOS	DGOS

Remarques



En cas de volet Médico-Economique :

- Si l'étude implique un volet Médico-économique en objectif secondaire, la Direction de la Recherche de votre établissement pourra solliciter la Cellule Evaluation Médico-Economique du GIRCI GO.



Claire Cavalin, animatrice de la cellule Evaluation Médico-Economique du GIRCI Grand Ouest
(Claire.CAVALIN@chu-nantes.fr - 02.40.08.78.12)

Remarques



Retrait d' un projet du PHRC-I

Si, après avoir soumis une lettre d' intention (LOI), l' investigateur souhaite retirer son projet du PHRC-I et ne pas déposer le dossier complet :

Il en informera :

→ sa DRCI

ET

→ le GIRCI par email à contact@girci-go.org

Le numéro de la LOI concernée devra être précisé en objet ou dans le corps du message.

Droit de récusation

Droit de récuser un établissement expert :

Il en informera :

→ le GIRCI par email à contact@girci-go.org

En indiquant bien le nom de l'établissement récusé

Le numéro de la LOI concernée devra être précisé en objet ou dans le corps du message.

Droit de récusation limité à un seul établissement / projet

Sélection des lettres d'intention

Date limite de dépôt : 02 Avril 2019

Date de sélection : 22 Mai 2019



- La cellule de coordination (coordonnateur et président de la CES) évalue :
 - Les critères d'éligibilité
 - L' émergence

- **2 rapporteurs** membres de la Commission d'Evaluation Scientifique (CES) évaluent :
 - Les critères d'éligibilité
 - Les critères de recevabilité scientifique
 - Les critères d' inter-régionalité et de thématique prioritaire

- La Commission d'Evaluation Scientifique délibère et sélectionne les lettres d' intention retenues.

- Les porteurs de projet sont informés de la sélection ou non de leur lettre d'intention

Déposer un dossier complet

Date limite de dépôt : 2 Septembre 2019

Date de sélection : 11 Décembre 2019



- Rédaction du projet avec l' appui de sa DRCI.
- Transmission par l'investigateur coordonnateur du dossier complet à sa DRCI.
- Envoi **au plus tard le 2 Septembre 2019** du dossier complet par les DRCI au GIRCI GO à l'adresse électronique suivante : contact@girci-go.org
- En complément, chaque DRCI envoie à la même adresse électronique le tableau récapitulatif des dossiers déposés :

PHRC-I 2019 GIRCI GRAND OUEST				
DRCI	N° de projet déposé <i>ex API19_B_069</i>	NOM Investigateur coordonnateur	PRENOM Investigateur coordonnateur	Titre du projet

Déposer un dossier complet de recherche



- Chaque dossier complet est composé de 4 fichiers électroniques :
 - **Protocole** (format PDF)
 - **Résumé** Formulaire spécifique au PHRC-I (**format PDF interactif, ne pas scanner**) à télécharger sur www.girci-go.org (*même format que la lettre d'intention*)
 - **Fiche financière et planning de financement du projet** (2^{ème} onglet de la fiche financière) spécifique au PHRC-I (**format Excel, ne pas scanner**) à télécharger sur www.girci-go.org
 - **Diaporama** (format power point, ne pas scanner) à télécharger sur www.girci-go.org

- Chaque fichier transmis au GIRCI devra être intitulé ainsi :

Numéro de lettre d'intention attribué (sans les /) _ NOM de l'investigateur principal _ resume (ou _protocole ou _fichefinancière ou _diaporama)

Exemple :

API19_R01_DUPONT_protocole

API19_R01_DUPONT_resume

API19_R01_DUPONT_fichefinanciere

API19_R01_DUPONT_diaporama

Déposer un dossier complet de recherche



- Concernant le protocole, la coordination recommande de se conformer aux points suivants :
 - Respecter le cadre réglementaire : *plans types des protocoles à télécharger sur www.girci-go.org*
 - *Le cahier d'observation, la lettre d'information au patient et le formulaire de consentement au protocole ne sont pas obligatoires (non évalués par les experts).*
 - **Intégrer au corps du protocole des annexes**, dont celles obligatoires :
 - **les lettres d'engagement des centres associés (obligatoire)** *modèle type à télécharger*
 - **les lettres d'engagement des co-financeurs (obligatoire)** *modèle type à télécharger*
- (la plateforme ne prend en compte, techniquement, qu'un seul fichier électronique pour le protocole)*

Déposer un dossier complet de recherche



Procédure pour le formulaire « Résumé »

- Il s'agit du même document que celui de la lettre d'intention déposée en ligne
- La plateforme n'étant plus ouverte, si des modifications doivent y être apportées, obligation d'utiliser le PDF interactif à télécharger sur www.girci-go.org

Déposer un dossier complet de recherche



Budget du projet

- Le budget demandé au PHRC-I par projet **ne peut dépasser 250 000 € par projet** ;
- Le suivi par la DGOS des projets retenus s'appuie sur un découpage en phases du déroulement du projet (planning décrit dans le 2^{ème} onglet de **la fiche financière** à télécharger sur www.girci-go.org). La DGOS versera les crédits aux établissements porteurs des projets sélectionnés selon l'avancement du projet décrit dans ce planning prévisionnel ;
- La **fiche financière** doit être téléchargée sur www.girci-go.org.
Le numéro de LOI doit être saisi sur la fiche dans la case destinée à cet effet.
- Le volet financier du protocole, validé par la DRCI, détaille les différents postes de dépenses du projet ainsi que les cofinancements demandés ou acquis. Les frais sont détaillés : coût unitaire, quantité et notamment les frais de déplacements (nombre de visites, forfait hôtelier, remboursement kilométrique...).

Déposer un dossier complet de recherche



Budget du projet

- Possibilité d'inclure une ligne de financement (*max. 10 000 €*) pour les projets faisant appel aux réseaux d'investigateurs HUGO (\neq réseaux de surcompétence – coordonnées cf. diapo 28)
- Les cofinancements sont souhaitables en cas de partenariat avec un industriel → Une lettre d'engagement du co-financeur doit être annexée au protocole (*modèle à télécharger sur www.girci-go.org*).
- Pour tout achat de matériel, réactifs..., un **devis** est joint à la fiche financière dans le protocole.
- Seul le nom de la personne qui valide la fiche financière au sein de la DRCI doit être renseigné (en bas du modèle .xls de la fiche financière), évitant ainsi de scanner une signature.

Déposer un dossier complet de recherche



Budget du projet (extrait circulaire N° DGOS/PF4/2019/11 du 16 janvier 2019)

- « Les crédits délégués sont destinés à l'usage exclusif de la structure gestionnaire des fonds. Le reversement de tout ou partie de ces crédits à d'autres personnes morales ou physiques n'est donc pas autorisé, sauf (i) lorsque des crédits sont reversés à des réseaux d'investigateurs pour la mise en œuvre de missions d'investigations ou (ii) dans le cas où le prestataire ainsi sollicité met en œuvre des compétences que la structure gestionnaire des fonds ne possède pas.

- Dans ce cas :
 - le reversement des crédits est motivé dans le dossier complet soumis à l'appel à projets ;
 - les tâches faisant l'objet de la prestation sont précisément décrites dans le dossier complet soumis à l'appel à projets, notamment dans la fiche budgétaire ;
 - le respect strict des règles d'achat applicables au gestionnaire des fonds est observé.

- L'association d'une personne morale ou physique à la conception et/ou à la réalisation d'un projet à titre non onéreux peut donner lieu à une valorisation en termes de publication ou de partage des droits de propriété intellectuelle. Dans cette hypothèse, les termes de l'accord portant sur la valorisation sont convenus entre le porteur de projet et le(s) partenaire(s) et doivent être indiqués dans le dossier complet. »

Expertiser les projets de recherche



L'expertise des projets est conduite par :

- **2 Experts** extérieurs au Grand Ouest :
 - note sur (44 + 44) x 2
 - expertises anonymisées transmises aux 2 rapporteurs

- **2 Rapporteurs** membres de la Commission d'Evaluation Scientifique du Grand Ouest :
 - note sur (44 + 44)

Note totale du projet sur 264

Sélection des projets financés

- La Commission d'Evaluation Scientifique du GIRCI GO assure la sélection des projets.
- La note totale des 4 notes est présentée pour chaque dossier.
- Un algorithme développé par le réseau interrégional « Bio-statistiques, Data Management et conseil Méthodologique » permet de détecter les notes discordantes. Selon les résultats, les dossiers seront ré-expertisés *(sous réserve de validation de la CES)* et discutés en séance *(Bruno Giraudeau et col. - Peer review discordance of grant applications. PLoS ONE, 2011; 6(11); e27557.)*
- Si la note moyenne du projet est inférieure à la moyenne, le dossier n'est pas analysé en séance.
- Chaque rapporteur présente, en séance, sa synthèse et sa note. Le diaporama préparé par l'investigateur sert de support de présentation au rapporteur.
- Les membres de la CES délibèrent et sélectionnent les projets.

Publication des résultats du PHRC-I



- La CES annonce les résultats aux investigateurs coordonnateurs et aux DRCI
- Janvier 2020 : transmission des projets retenus à la DGOS
- Validation de la sélection des projets par la DGOS
- Inscription, par les porteurs, des projets retenus sur le site *ClinicalTrials.gov* ou sur un registre compatible (*pour demeurer éligibles au financement DGOS*).

DRCI du GIRCI GO



Angers	Denise JOLIVOT	Responsable Cellule Promotion Gestion	Dejolvot@chu-angers.fr	02 41 35 58 08
Brest	Céline DOLOU	Coordonnatrice de la DRCI	celine.dolou@chu-brest.fr	02 98 22 30 17
ICO	Valérie PACTEAU	Responsable de la DRCI et cellule de promotion de l'ICO	valerie.pacteau@ico.unicancer.fr	02 40 67 99 00
Nantes	Annick COULON Anne OMNES	Département Promotion	annick.coulon@chu-nantes.fr anne.omnes@chu-nantes.fr	02 53 48 28 35 02 53 48 28 31
Rennes	Loïc FIN Céline PARC Mathilde OUVRARD	Responsable Promotion Interne Assistants Montage de Projets Assistants Montage de Projets	loic.fin@chu-rennes.fr celine.parc@chu-rennes.fr mathilde.ouvrard@chu-rennes.fr	02 99 28 97 39 02 99 28 97 43
Tours	Stéphanie MASSAT	Cellule d'aide au montage des projets	s.massat@chu-tours.fr	02 18 37 08 57

Réseaux de sur compétence du GIRCI GO



Réseau Qualité - Vigilance des essais cliniques	Catherine MOUCHEL Jill Niella CLAUDE	Animateur (Vigilance) Animateur (Qualité)	catherine.mouchel@chu-rennes.fr jillniella.claude@chu-rennes.fr	02 99 28 91 96 02 99 28 97 54
Réseau Biostatistique, Data management et Conseil méthodologique	Carine COFFRE Amélie LE GOUGE	Animateur (Biostatistique) Animateur (Data management)	carine.coffre@med.univ-tours.fr legouge@med.univ-tours.fr	02 47 47 86 93 02 47 47 86 93
Réseau Formation	Céline MEROUZE	Animateur	celine.merouze@chu-nantes.fr	02 53 48 28 38
Réseau R ⁱ CDC	Marc CUGGIA Julia MADEC	Coordonnateur Coordinatrice	marc.cuggia@univ-rennes1.fr Julia.madec@chu-rennes.fr	02 99 28 42 15 06 68 12 56 23
Cellule EME	Claire CAVALIN	Animateur	Claire.CAVALIN@chu-nantes.fr	02 40 08 78 12
Réseau Europe	Françoise GROLLEAU	Coordonnateur	francoise.grolleau@univ-angers.fr cellule.europe@univ-angers.fr	02 28 08 14 29 02 41 96 23 38
	Delphine BONNIN	Animateur	delphine.bonnin@u-bretagne-normandie.fr	02 28 08 14 10
Réseau Recherche et innovation paramédical	Laurent POIROUX	Coordonnateur	laurent.poiroux@chu-angers.fr	02 41 35 64 40 06 65 80 69 76
	Emile DALMAYRAC	Animateur	EmDalmayrac@chu-angers.fr	02 41 35 64 06

Autres outils collaboratifs développés par l' interrégion



Suite aux Appels d' Offres ou Appels à Projets :

- « *Outils et Stages* » de 2011
- « *Réseaux d'investigateurs et Réseaux de professionnels pour le développement d'outils structurants* » de 2013
- « *Actions structurantes pour l'interrégion Grand Ouest* » de 2015
- « *Labellisation de réseaux thématiques/disciplinaires du GCS HUGO* » de 2016

Le GIRCI GO a (co)financé les outils et réseaux listés ci après.

Les fiches descriptives sont disponible sur le site www.girci-go.org

Réseaux d'investigateurs du GIRCI GO



HUGONUT : Nutrition humaine	Jacques DELARUE (coordonnateur) David RIOCHET (animateur)	jacques.delarue@chu-brest.fr David.Riochet@univ-nantes.fr
HUGOPEREN : Pédiatrie	Régis HANKARD (coordonnateur) David RIOCHET (animateur)	regis.hankard@univ-tours.fr David.Riochet@univ-nantes.fr
HUGORTHO : Chirurgie orthopédique et traumatologique	Philippe ROSSET (coordonnateur) Céline ROBIN (animateur)	philippe.rosset@orange.fr celine.robin@chu-tours.fr
IDGO : Dermatologie	Brigitte DRENO (coordonnateur) Christelle ONANA (animateur)	brigitte.dreno@wanadoo.fr christelle.onana@chu-nantes.fr
VICTOR : Rhumatologie	Alain SARAUX (coordonnateur) Anaïs GREVE (animateur)	alain.saraux@chu-brest.fr anaïs.greves@chu-brest.fr
WENNE : Neurologie	David LAPLAUD (coordonnateur) Nathalie BLANC (animateur)	david.laplaud@univ-nantes.fr nathalie.blanc@chu-rennes.fr
HUGOPSY : Psychiatrie	Dominique DRAPIER (coordonnateur) Nathalie ALLETON (animateur)	dominique.drapier@univ-rennes1.fr n.alleton@ch-guillaumeregny.fr
MUCO OUEST : Mucoviscidose	Gilles RAULT (coordonnateur) Laëtitia GUEGANTON (animateur)	gilles.rault@perharidy.fr laetitia.guegantont@perharidy.fr
GOCE : Oncopédiatrie	Isabelle PELLIER (coordonnateur) Aurélie VERNY (animateur)	ispeller@chu-angers.fr Aurelie.VERNY@chu-nantes.fr
GEM HUGO : Génétique et génomique médicale	Sylvie ODENT (coordonnateur) Anne PRESTEL (animateur)	sylvie.odent@chu-rennes.fr Anne.PRESTEL@chu-rennes.fr
HEPATIMGO : Hépatologie	Jérôme GOURNAY (coordonnateur) Christelle ONANA (animateur)	jerome.gournay@chu-nantes.fr christelle.onana@chu-nantes.fr
MIAMIGO : Anticorps thérapeutiques	Theodora BEJAN-ANGOULVANT (coordonnateur) Mélanie RAYEZ (animateur)	theodora.angoulvant@univ-tours.fr m.rayez@chu-tours.fr
BERLHINGO : Hématose	Marc TROSSAERT (coordonnateur)	marc.trossaert@chu-nantes.fr
GENKYST : Polykystose	Yannick LE MEUR (coordonnateur)	yannick.lemeur@chu-brest.fr

Les outils du GIRCI GO



CTAD-PEPI	Centre de Traitement et d'Analyse de Données en Pharmaco-Epidémiologie	Emmanuel OGER	emmanuel.oger@univ-rennes1.fr
e-PINUT (DEPIDEN)	Phénotypage standardisé de la dénutrition de l'enfant sur internet dans la région Grand Ouest	Régis HANKARD	regis.hankard@univ-tours.fr
ELIPS PHARMA	Outils de gestion des produits expérimentaux	Laurent FLET	laurent.flet@chu-nantes.fr
e-Radiophar	Base de données spécifique aux radiopharmaceutiques expérimentaux utilisable sous forme d'e-CRF pour les études cliniques de médecine nucléaire	Alain FAIVRE-CHAUVET	afaivre@nantes.inserm.fr
PHYSIODEV	Réseau et plateforme d'études en traitement du signal des rythmes physiologiques au cours du développement en interrégion Grand Ouest	Patrick PLADYS	patrick.pladys@chu-rennes.fr
PPRIGO	Plateforme de Production Pharmaceutique pour la Recherche Institutionnelle du Grand Ouest	Virginie COGULET	virginie.cogulet@chu-brest.fr
REGOVAR	Réseau Grand Ouest pour l'interprétation des Variants Génétiques Rares	Dominique BONNEAU	dobonneau@chu-angers.fr

Outils collaboratifs gérés par les réseaux de surcompétence



Clinsight

Logiciel de gestion des données cliniques permettant le monitoring et le data management, eCRF



EveReport ®

Logiciel alliant Vigilances sanitaires (Pharmacovigilance, Pharmacovigilance vétérinaire, Matérovigilance, Cosmétovigilance et Nutrivigilance) et e-Santé.



E-learning

Outil internet de formation aux bonnes pratiques cliniques pour les investigateurs et tout personnel de recherche. Accès 24h/24h, accès gratuit pour tout le personnel de l' interrégion : <http://www.lirego.fr>

Contacts GIRCI Grand Ouest



Chargées de mission

Cécile POTIER SUREAU

CePotier@chu-angers.fr

 : 02 41 35 63 43

Marion GUYON

MaGuyon@chu-angers.fr

 : 02 41 35 63 55

Contacts médicaux

Professeur Jean Christophe ROZE

Président de la Commission

d'Evaluation Scientifique

jeanchristophe.roze@chu-nantes.fr

Professeur Christophe AUBE

Coordonnateur GIRCI GO

caaube@chu-angers.fr